



# POUR NE PAS SUBIR, IL FAUT AGIR

Le 21 juin 2016

## **NCS2, ENCORE ET TOUJOURS DES MESURES CONTRE LES SALARIES**

Les réunions avec les organisations syndicales et la direction sur le NSC 2 s'enchaînent et se ressemblent. On connaît maintenant les intentions de la direction concernant les usines avec notamment :

- La modification des bornes hautes et basses des compteurs de modulation qui passeraient de  $\pm 5$  jours à +8 et - 12 jours pour ne plus payer les heures supplémentaires.
- Une nuit variable à 28h30 payés comme un 2x8 afin de ne plus payer les majorations liées au travail de nuit.

Les autres mesures sont à l'avenant :

- Les ouvriers professionnels renvoyés en production : la direction ose dire que *"les pros il y en a trop et on ne sait plus quoi en faire" !*
- Les samedis après-midi travaillés : la direction dit que ça ne sera pas dans le NCS 2... mais elle reconnaît qu'elle n'a pas besoin de l'écrire pour tenter de l'imposer.
- Les congés d'ancienneté pour les + de 50 ans : la direction a juste dit oralement qu'elle ne les enlèverait pas... mais elle se garde bien de l'écrire.

Le 15 juin après l'annonce d'augmentation générale quasi inexistante à 0,45 % brut pour les trois prochaines années, c'est l'intéressement qui est la cible de la direction de PSA. Pour 2016, par un avenant à l'accord de 2015, elle veut modifier à la baisse le montant qu'elle versera aux salariés.

**AVEC CE TOUR DE PASSE-PASSE POUR UN RESULTAT FINANCIER 2016 SUPERIEUR A 2015, NOUS TOUCHERONS MOINS. ENCORE UNE RAISON DE PLUS, S'IL EN FALLAIT, DE DIRE NON A CE NCS 2 QUI NE VAUT PAS MIEUX QUE LE NCS 1.**

## **BIENTOT LES ELECTIONS A LA GARENNE**

Au mois d'octobre, les élections professionnelles sont prévues sur l'établissement. Vous élirez pour quatre ans vos délégués du personnel (DP) et représentants au Comité d'Entreprise (CE) qui désigneront les membres du Comité d'Hygiène de Sécurité et de Condition de Travail (CHSCT).

La détermination du nombre de sièges dans ces instances est proportionnelle au nombre de salariés présents sur le site, suivant certains critères de temps de présence et d'ancienneté. Le périmètre des effectifs pris en compte inclut également, avec le personnel PSA, bon nombre de sociétés comme Compass, Véolia, FMTS et de prestation étude, Altran, Alten, Assystem, etc.

Sur le site, pas moins de 37 sociétés différentes sont présentes en permanence et nous les côtoyons tous les jours. Ces salariés font pleinement partie de la « communauté » de travail, certains étaient d'ailleurs PSA avant d'être externalisés.

Avec la fonte des effectifs, orchestrée par la direction via le DAEC ou la sous-traitance massive R&D en « entreprise étendue », aux prochaines élections, il y aurait 6 sièges de délégués du personnel en moins ainsi qu'un siège en moins au CE. En 2012 l'effectif retenu était de 3 725 salariés et il n'est plus selon la direction que de 2 280 aujourd'hui. C'est un affaiblissement de la représentation syndicale des salariés auprès de la direction, qui fait le jeu de cette dernière.

**Rappelons aux salariés des sociétés « extérieures » qu'ils peuvent participer au vote mais qu'ils doivent en faire la demande en remplissant un formulaire, que leur employeur doit leur fournir. Pour tous les renseignements sur la procédure à suivre, n'hésitez pas à contacter les délégués CGT, qui tiennent ce formulaire à votre disposition au cas où il ne vous serez fortuitement pas parvenu...**

# ***LOI TRAVAIL : NE PAS RESTER STATIQUE !***

**Massive, dynamique, revendicative, la manifestation nationale unitaire du 14 juin à Paris et en province est une grande réussite. Elle illustre la détermination des salariés, des privés d'emploi, des jeunes et des retraités à gagner le retrait du projet de loi Travail mais aussi à obtenir de nouveaux droits.**

Au soir du 14 juin le gouvernement, comme à son habitude depuis le début du mouvement de protestation il y a trois mois, a récupéré et imputé cette fois les événements survenus en marge de la manifestation aux organisateurs, afin de les décrédibiliser aux yeux de l'opinion publique.

C'est au gouvernement de garantir les bonnes conditions d'exercice du droit de manifester. Il est de sa responsabilité d'en assurer la sécurité. Il menace même maintenant d'interdire les manifestations. Ce n'est pas en muselant la contestation qu'il réglera le problème !

Mais surtout le gouvernement cherche ainsi à détourner l'opinion publique du vrai cœur du sujet posé par ce projet de loi. Les organisations syndicales, quant à elles, restent centrées sur : **l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail.** Autant d'éléments dans le projet de loi qui sont défavorables aux salariés.

Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieu de travail... le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l'opinion publique.

**LES ORGANISATIONS APPELLENT A POURSUIVRE LES ACTIONS REVENDICATIVES SOUS LES FORMES DECIDEES LOCALEMENT ET A PARTICIPER MASSIVEMENT AUX JOURNEES DE GREVE ET DE MOBILISATION NATIONALES LES 23 ET 28 JUIN PROCHAINS.**

## **Votation citoyenne**

Les organisations syndicales de salariés CGT, FO, FSU, SUD, d'étudiants et lycéens UNEF, UNL, FIDL ont lancé un vote national sur la loi travail. Pour participer vous pouvez télécharger un bulletin de vote sur le site dédié <http://votationtravail.fr/> et le transmettre à un délégué du personnel CGT du site de La Garenne ou le déposer dans la boîte au lettre du local syndical CGT RDC bâtiment G11, près de l'infirmerie.

## **JEUDI 23 JUIN**

## **MANIFESTONS A PARIS,**

## **A 14H00 DE BASTILLE A NATION**

**Joignez-vous à la CGT PSA La Garenne pour un départ collectif :**

**Rdv à 13h00 arrêt tram T2 les Fauvelles.**

**Sur place sous la banderole PSA Poissy et St Ouen derrière le ballon CGT 78**